

cas de crise. Cette approche exige également plus de cohésion sur le plan politique au sein de l'Alliance.

Les réalités géographiques et démographiques canadiennes nous inspirent depuis de nombreuses années une conception collective de la sécurité dans le cadre d'alliances avec des pays dont les valeurs et les aspirations sont compatibles avec les nôtres. Nous reconnaissons aussi la contribution de l'OTAN à la stabilité et au dialogue en Europe. Nous avons participé de façon aussi active que constructive à la révision fondamentale des objectifs, des doctrines et des déploiements de l'Alliance. Nous souscrivons sans réserve au concept qui en est issu. Il illustre à quel point l'OTAN donne aujourd'hui la primauté à son rôle politique plutôt qu'à sa dimension militaire, notamment comme trait d'union transatlantique et, par le biais du Conseil de coopération de l'Atlantique Nord, comme trait d'union paneuropéen et eurasienn. Le Canada reste fidèle à la défense collective et à l'OTAN, et il entend apporter à l'Alliance, en Europe et en Amérique du Nord, une réelle contribution à la mesure de ses intérêts et de ses ressources.<sup>3</sup>

Tout en continuant de participer pleinement aux instances de l'OTAN et d'appuyer les décisions et déclarations politiques collectives, le Canada a changé ses effectifs européens dans le courant de l'année. En septembre 1991, dans sa Déclaration sur la politique de défense, M. Marcel Masse annonçait qu'Ottawa réduirait progressivement ses unités terrestres et aériennes présentes en Europe jusqu'à ne plus y compter qu'environ 1 100 soldats en 1995. Les principales unités de combat, y compris le 4<sup>e</sup> GBMC, groupe-brigade mécanisé, et les escadrilles de *F-18* regagneraient le Canada en 1994 au plus tard et les bases canadiennes de Lahr et Baden-Soellingen seraient fermées avant 1995. «Tel qu'annoncé par le premier ministre à Berlin, le 14 juin dernier», ajoutait-il, «le Canada maintiendra une force opérationnelle en Europe. Le rôle et l'endroit où elle s'établira seront déterminés après consultation avec nos alliés et avec les responsables à l'OTAN.»<sup>4</sup>

Toutefois, dans le budget dévoilé en avril 1992, l'affectation résiduelle d'un millier d'hommes était annulée pour cause de compressions. De plus, la fermeture des bases de Lahr et de Baden-Sollingen était avancée d'un an (1993 et 1994 respectivement). Dans une mise à jour de la Politique de défense de septembre 1991, on expliquait que la décision de rapatrier toutes les forces stationnées en Europe tenait à l'évolution de la situation internationale et aux compressions budgétaires au Canada. Dans le même document, le ministre de la Défense détaillait comme suit la contribution maintenue du Canada à l'OTAN :

- un bataillon, avec du matériel entreposé sur place, bataillon qui serait déployé en Norvège aux côtés de la Force mixte de l'OTAN ou avec la Force mobile (Terre) du Commandement allié en Europe;

<sup>3</sup> Ministère de la Défense nationale, *Politique de défense canadienne*, Ottawa, avril 1992, p. 9.

<sup>4</sup> Ministère de la Défense nationale, *Déclaration sur la politique de défense*, Ottawa, septembre 1991, p. 17.